Assurances Assurances

Chronique de documentation

J. H.

Volume 44, Number 4, 1977

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1103918ar DOI: https://doi.org/10.7202/1103918ar

See table of contents

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print) 2817-3465 (digital)

Explore this journal

Cite this review

H., J. (1977). Review of [Chronique de documentation]. Assurances, 44(4), 292–303. https://doi.org/10.7202/1103918ar

Tous droits réservés © Université Laval, 1977

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Chronique de documentation

pat

J. H.

Revue internationale de gestion. A l'École des Hautes Études Commerciales, à Montréal. Prix \$4.75. Novembre 1976. Volume I, numéro 1.

- Ce qui me frappe dans cette revue nouvelle, consacrée à la gestion de l'entreprise, c'est:
 - a) l'influence exercée par la pensée des milieux américains du « management », c'est-à-dire de la gestion des entreprises;
 - b) la forme donnée à cette pensée;
 - c) la création d'un jargon franco-américain qui se rapproche beaucoup de celui qu'ont adopté les sciences sociales et qui donne l'impression d'être du franglais. Constamment, en fait, on bute sur des expressions empruntées à l'américain, aussi bien chez les Français que chez les Canadiens, auteurs des articles:
 - d) un effort, mais qui, à mon avis, doit être rodé, réfléchi. La plupart des collaborateurs de la revue se sont formés dans des bouquins américains ou en ont subi l'influence. Il faudrait qu'ils se débarrassent des idées acquises défroques souvent bien lourdes qu'ils pensent par eux-mêmes, qu'ils repoussent l'influence linguistique subie par eux aux États-Unis; autrement, ils subiront toute leur vie une déformation du mot et de la phrase, véhicule de la pensée. S'ils n'améliorent pas la qualité de l'écriture, il leur sera très difficile de s'élever au-dessus du commun, tant ils resteront dans une brume plus ou moins épaisse, mais assez déplaisante. Or, pour devenir un maître, c'est à cela qu'il faut tendre. Ce qui est malheureux, dans l'intervalle, c'est la

formation que l'on donnera au niveau de l'étudiant qui baigne dans cette atmosphère.

Il faudra suivre cette revue. Avec les restrictions précédentes, elle présente des idées qui ne manquent pas d'intérêt. Nous n'hésitons pas à affirmer qu'elle est valable.

Que faire en cas de décès. La Sauvegarde. Montréal.

Voilà un dépliant qui peut être utile. Il contient des détails sur le permis d'inhumation, les funérailles, le testament, le coffret de sûreté, l'obtention d'argent en cas de besoin, les démarches à faire auprès des compagnies d'assurance-vie après le décès et, enfin, sur la Régie des Rentes du Québec et les démarches à y faire.

Bref, un texte simple, qui n'est pas fait pour les spécialistes, mais qui peut être utile aussi bien à l'assuré qu'à son courtier qui désire le guider.

Il faut remercier La Sauvegarde de mettre un texte comme celui-là à la disposition du public.

CPCU Annals. Volume 4. December 1975. Media, Pennsylvania, U.S.A.

À signaler dans CPCU Annals, l'organe de la Society of Chartered Property and Casualty Underwriters, une série d'articles traitant de l'assurance professionnelle des médecins ou Medical Malpractice. Aux États-Unis, les cas de responsabilité du médecin et de l'hôpital se multiplient, avec la tendance à poursuivre à propos de tout et de rien (ce qui n'est pas encore tout à fait le cas au Canada). On trouvera dans la revue quatre articles qui sont une source de renseignements intéressants et que nous, du Canada, pouvons consulter avec profit.

Notons dans le même numéro un article sur la prime en réassurance automobile d'excédent. Le sujet est d'une brûlante

actualité, parce qu'il fait entrer en ligne de compte la clause de stabilité dont on a trouvé une étude ailleurs dans la revue.¹ À signaler qu'aussi bien en Europe qu'en Amérique, la résistance est très forte à cette disposition qui fait entrer en ligne de compte l'inflation et l'érosion de la monnaie.

La Nationalisation des Sociétés d'Assurances en 1946. L'Argus — journal international des Assurances. Paris.

294

Dans un article intéressant, l'*Argus* rappelle qu'en 1946 trente-quatre sociétés françaises furent nationalisées, et qu'en 1968 on procéda à une concentration de ces sociétés en trois groupes, à l'exception de celui du Mans, qui demeure en marge. Voici la conclusion de l'article:

« Chacun trouvera sa vérité dans ce rappel historique. Mais il nous semble permis, toutefois, d'en tirer un enseignement qui vaut pour tous: il est incontestable que les ambitions et les espoirs des uns ont été déçus cependant que les craintes des autres ne se sont pas réalisées. C'est, peut-être, le sort commun à toutes les réformes. »

Ajoutons à ce qui précède une autre étude, parue dans la même revue à propos d'une opération contraire: le droit de souscrire des actions de ces mêmes sociétés, qui vient d'être accordé au personnel.² Il y a là une bien curieuse réaction d'un milieu qui sent le besoin d'intéresser les cadres au succès de l'entreprise nationalisée.

Assurance-incendie des établissements industriels et commerciaux: bases tarifaires et moyens de prévention. Paris. A l'Assemblée plénière des Sociétés d'assurance-incendie.

Nous signalons à nos lecteurs cette intéressante brochure dans laquelle l'Assemblée plénière des sociétés d'assurance

¹ No 1, Avril 1976, « Assurances » page 19: The stability clause in excess of loss automobile and hability reinsurance by C.J. Robey.
² Numéro du 19 septembre 1975.

contre l'incendie a réuni ses directives, ses tarifs et ses avis en matière d'assurance-incendie. Fort bien présenté, l'ouvrage, de plus de deux cents pages, passe en revue les aspects principaux du sujet. Nous en recommandons la lecture à ceux qui veulent se rendre compte des problèmes auxquels on doit faire face en France dans ce domaine, ainsi que des solutions qu'on leur apporte. Le manuel de l'Assemblée plénière est également pour nous francophones d'Amérique une excellente source de terminologie.

295

À signaler que l'Assemblée plénière exerce en France la fonction du Groupement technique des assureurs au Canada, mieux connu sous le nom de G.T.A.

À titre d'exemple, voici un texte dans lequel l'auteur du livre expose à la fois le problème des frais et celui de la tarification:

« Si l'élément frais généraux est pratiquement constant d'un exercice à l'autre, donc prévisible, en revanche l'élément coût des sinistres est plus hypothétique. De ce fait, il est particulièrement délicat de déterminer pour chaque assuré la contribution qui représente le plus exactement possible la contrepartie des risques qu'il fait courir à la communauté. Pour arriver à ce résultat avec la meilleure précision, il est nécessaire de disposer d'une statistique dans laquelle le plus grand nombre de cas sont pris en considération. Il paraît en effet difficilement pensable que chaque société d'assurances détermine elle-même ses taux de prime à partir de ses seuls résultats. Ceci est d'autant plus vrai que, dans le domaine de l'assuranceincendie des risques industriels, les industries sont regroupées par familles professionnelles et, à l'intérieur de celles-ci, par nature d'activité. Cette grande variété des risques empêche que chaque Société ait dans son porteseuille un grand nombre d'affaires pour chaque catégorie professionnelle. Dès lors, un seul sinistre d'une certaine importance survenant dans une

catégorie exiguë entraînerait une très forte variation du rapport sinistres à primes des industries de cette nature et en même temps absorberait le montant des primes de la catégorie pendant plusieurs années. Ceci conduirait les Sociétés à modifier constamment et de manière importante le prix de leurs garanties. »

**

Il y a là plus qu'un tarif, une véritable entrée en matière au métier d'assureur-incendie.

296

L'assurance tous risques chantiers. Münchener Rück. Munich, Allemagne.

Le bris, le feu, l'effondrement, le vol sont autant de risques qui guettent l'entrepreneur au cours de la construction de l'immeuble. Il peut se mettre à l'abri à l'aide d'une police quasi tous risques, que la Munich Re illustre dans cette brochure. Les photos sont bien faites, précises, bien isolées dans une page qui fait valoir les aspects principaux du risque de l'entrepreneur. Une fois de plus, nous renvoyons le lecteur à une brochure du groupe Munich Re. Il illustre le danger que court l'entrepreneur au cours de la construction et la manière dont il peut s'assurer pour se mettre à l'abri. C'est le sens et la portée de l'assurance dite tous risques chantiers.

Le Rapport du Surintendant des Assurances d'Ottawa. Chez l'Imprimeur de la Reine à Ottawa ou à l'une des librairies où l'on a constitué un dépôt pour remplacer les librairies gouvernementales.

Le Rapport du Surintendant des Assurances, ce n'est pas la Bible de l'assureur puisque si la Bible est immuable dans ses enseignements, le Rapport, lui, fait état non de ce qui s'est dit, mais de ce qui s'est fait durant l'exercice précédent. Chose à signaler et dont il faut remercier M. Humphreys, il contient des textes en français qui sont bien faits. Le surintendant des Assurances a lui-même donné l'exemple en apprenant le français — qu'il parle bien — à un âge où l'on songe à autre chose qu'à s'adapter à une autre langue.

Nous avons reproduit l'opinion du surintendant sur 1974 — année de vaches décharnées — dans le numéro de janvier 1976. Le lecteur fera bien d'en prendre connaissance s'il veut mieux comprendre ce qui s'est passé.

297

Développement Québec. Revue mensuelle de l'OPDQ. Québec. Octobre et novembre 1975.

Je veux signaler ici également d'autres textes, publiés également au Canada. Textes de propagande assurément, mais bien faits. On nous y présente les différents aspects et régions de la province. Hier, c'était la Côte Nord et son essor avec Sept-Îles, Port-Cartier, Baie-Comeau, les îles Mingan que déjà Jolliet exploitait au XVIIe siècle et l'arrière-pays d'où l'on extrait à grands frais le minerai de fer et la pâte de cellulose; région âpre, dure, mais où vit maintenant une population industrieuse dans de petites villes où l'on est à l'affût des formes les plus avancées du progrès matériel et où l'évêque joue son rôle traditionnel, comme il l'a fait partout auprès de ces gens qui se rassemblent et qu'il contribue à orienter.

Aujourd'hui, dans un autre bulletin, c'est l'Abitibi, le Témiscamingue qui retrouvent un deuxième souffle depuis que, dans le Grand-Nord, on développe la Baie de James. Autrefois, au moment de la crise de 1930, on y a repoussé les chômeurs de la ville en cherchant à en faire des colons. Puis, on a ouvert des mines qui, souvent, ont périclité parce que l'or à 35 dollars et le cuivre à faible prix ne permettaient pas une exploitation rentable. L'or et le cuivre au prix fort ont

donné un espoir nouveau. Il y a aussi l'exploitation du bois qui a donné lieu à d'extraordinaires établissements qui, au cours de leur existence, vont de l'extrême prospérité à de non moins extrêmes difficultés quand les prix, selon l'activité économique et le bâtiment, tombent tout simplement de moitié.

Tout cela est passionnant. Pour comprendre ce qui s'est passé depuis un siècle, il faut lire ou relire les textes des propagandistes d'autrefois — Buies, Faucher de Saint-Maurice et d'autres — qui présentaient des essais littéraires, faute de pouvoir décrire autres choses que des couchers de soleil, des pêches ou des chasses miraculeuses. Eux se promenaient lentement dans des goélettes, à dos de cheval ou dans des voitures, sans se presser. Aujourd'hui, ceux qui exploitent les régions de la rive nord du Saint-Laurent ou le Grand-Nord empruntent la voie des airs. Je voyais l'autre jour la photographie d'une usine sur le toit de laquelle on a installé un poste d'atterrissage pour hélicoptère. Autant celui de l'hôpital Sainte-Justine à Montréal a peu servi, autant on utilise cet autre point d'arrêt entre deux usines situées à grande distance l'une de l'autre. Les temps et les hommes ont bien changé.

France Information. Août-septembre et octobre 1975. Paris. Le Général de Gaulle et la France en général, par André Frossard, chez Plon.

En reprenant, après une longue grève, le courrier nous apporta des piles de bulletins et de revues, accumulées ici et là dans les bureaux de poste. Ainsi, j'ai reçu ces deux numéros d'un mensuel, que font paraître les services d'information du Quai d'Orsay. J'en ai parlé ici, déjà. J'y reviens, car ils me semblent être d'excellente propagande, non dans le genre tapageur, mais comme un rappel discret de ce qu'est devenue la France, depuis qu'un homme énergique l'a prise en main et a permis à une équipe de technocrates d'en tirer le maxi-

mum. Il faut lire le livre d'André Frossard sur le général de Gaulle pour comprendre ce qu'a trouvé ce grand bonhomme. en 1958, ce qu'il a voulu et ce qu'il a réalisé en dix ans, avec le concours des hommes qu'il avait choisis et qu'il a laissé travailler pour remonter un pays sorti bien bas de la crise de 1939-1945. À sa manière, avec parfois des phrases brillantes. André Frossard nous présente l'homme qu'il a vu vivre de loin car on n'approchait pas facilement ce solitaire, cet isolé qu'a été durant toute sa vie Charles de Gaulle. On en a médit tant et tant, mais la majorité silencieuse l'a suivi les veux fermés jusqu'au moment où, par un référendum malencontreux, il a dépassé le but. Cette fois, c'est moi qui m'exprime ainsi. Je me rappelle avoir suivi de jour en jour les progrès de l'appel au peuple fait par le Général et m'être dit: « pour une fois, il fait preuve d'une bien grande imprudence ». C'est après son départ de l'Elysée qu'André Malraux écrivit « Les chênes que l'on abat » quelques années avant que Frossard ne fasse lui-même paraître son livre sur cet homme qu'il a aimé et admiré. C'est à lui que François Mauriac avait écrit: « Vous vous serez battu seul, un peu follement, cher André Frossard. dans ce journal, à ce créneau », avant de consacrer lui-même un livre au grand bonhomme si souvent décrié, mais suivi aveuglément.

Mon ami Jean R. aimera que j'en rappelle ici le souvenir à travers ces livres, lui qui garde intacte sa fidélité gaullienne.

Code des Assurances. Journal officiel de la République française. 26, rue Desaix, Paris 60, France.

Nous venons de recevoir le Code des Assurances françaises. En deux volumes, il groupe, en un ordre logique, les dispositions législatives et réglementaires qui ont trait aux assurances de dommages et aux assurances de personnes en France.

Si, dans l'ensemble, l'assurance française se rapproche de la pratique canadienne, elle s'en différencie par un certain nombre de dispositions générales. Le Code présente donc pour nous un certain intérêt, au point de vue de la technique, mais un intérêt certain sous l'angle du vocabulaire. Il s'adresse également à ceux qui aiment les études comparées des lois et des règles qui s'appliquent là et ici.

300 Encyclopédie de l'Assureur sous la direction de Jacques Gerbet. L'Argus/Eurogès. Paris. Volume II.

Voici le deuxième volume de cette encyclopédie dont nous avons parlé dans notre revue. Nous la signalons à nouveau aux lecteurs qui s'intéressent à la politique commerciale et à la dynamique du cabinet d'assurance. Il s'agit, n'est-ce pas, d'une étude de Monsieur Bruno Spriet.

Les cabinets d'assurance dans tous les pays du monde ont un certain nombre de points et de règles en commun. Pour nous qui nous inspirons de la pratique américaine, le livre est intéressant tant au point de vue du vocabulaire, que des habitudes du marché. Il y a entre nos collègues français et nous des différences substantielles de métier. D'un autre côté, il y a aussi des problèmes communs que Monsieur Spriet passe en revue: en particulier, ceux de la vente et de l'organisation interne.

L'Annuaire du Québec, 1974. Publié par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la Statistique du Québec.

Voilà un ouvrage fort bien fait sur la province de Québec. Il s'agit d'un livre copieux, abondamment illustré et intéressant que nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui recherchent des précisions statistiques ou didactiques sur la province, son territoire, son relief, ses eaux intérieures, l'hydrographie, le climat, la météorologie, les zones climatiques, la végétation

naturelle, la faune. Le lecteur curieux y trouvera également plusieurs travaux fort bien faits sur la politique, l'administration publique, la population, les affaires sociales, l'enseignement, les loisirs et les sports, la statistique du travail, les ressources agricoles, la pêche, les initiatives de l'Hydro-Québec, des statistiques sur l'habitation, sur l'industrie, le commerce, etc. Bref, une excellente étude d'ensemble sur une province qui fait beaucoup parler d'elle en ce moment. 1974, ce n'est pas bien loin. C'est assez près pour que les auteurs du livre y donnent à la fois un aperçu actuel et des chiffres ou des faits qui s'apparentent à l'histoire.

301

Rapport annuel du Service des assurances: 1975. Au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Québec.

Avec ce document copieux et très bien présenté, le lecteur aura une idée précise des résultats de 1975 et des années antérieures. À qui veut se renseigner, le Rapport fournit des données de première main, données qui sont de plus en plus élaborées avec l'importance prise par le Service des assurances, et par les affaires d'assurances elles-mêmes.

Folklore of Canada, by Edith Fowke, chez McClelland and Stewart Limited. Toronto.

Un Hongrois, technicien audacieux et intelligent, quitte son pays, va en Angleterre et décide d'émigrer au Canada. Après 25 ans, il a une entreprise avec des représentants un peu partout dans le monde.

À l'occasion de cet anniversaire, la maison Electrovert Limited, qui est devenue la sienne, contribue à faire paraître un livre sur le folklore canadien. Voici ce que le président de la compagnie écrit à ce sujet: « It is particularly fitting that my company is participating in the publication of an anthology of folklore — a record of the cultures and sensibilities of other immigrant groups, their adaptation to new ways and their maintenance of old ways in their adopted land.

« On this, our twenty-fifth anniversary, Electrovert Limited wishes to express its gratitude to Canada for the many opportunities afforded us, through this contribution to her many-faceted cultural life. »

Il y a là un témoignage intéressant et un geste à noter.

The British Insurance Business, 1547-1970, by H.A.L. Cockerel and Edwin Green. Chez Heineman Educational Books, London.

Qu'est-ce que les archives des sociétés d'assurances apportent à la connaissance du métier, depuis les temps les plus reculés de l'assurance ? Voilà ce que nous révèle ce livre consacré à l'une des plus anciennes industries de l'Angleterre. Elle a tout traversé: guerres, crises, fastes, malheurs, tout en conservant dans l'ensemble une solidité presque à toute épreuve. Des entreprises ont disparu, d'autres leur ont succédé; certaines ont fait faillite; d'autres ont été reprises. Les rangs se sont resserrés autour des plus solides, des mieux organisées et administrées. À travers les ans, la maîtrise de l'assurance anglaise s'est affirmée. C'est son évolution vers l'aspect actuel des opérations que rappelle le livre de Messieurs Cockerel et Green.

The Impact of Market Valuation of Property/Casualty Bond Holdings. Dans Best's Review, décembre 1976.

Dans le numéro de décembre 1976, il y a un article intéressant sur les fluctuations du taux d'intérêt des obligations

et leurs conséquences sur la solidité financière de l'assureur, sur les affaires qu'il peut accepter par rapport à son capitalsurplus et sur la méthode à suivre pour diminuer l'effet des fluctuations.

L'article a d'abord un aspect mathématique. Dans leur conclusion, les auteurs indiquent bien que, pour réduire l'effet des fluctuations de valeur sur le capital et le surplus (c'est-à-dire sur les fonds propres), l'assureur doit rétrécir la durée de son portefeuille. Sinon, il s'expose à d'énormes différences d'une année à l'autre, à un moment où l'entreprise a le plus besoin de conserver intact son avoir, face à l'expansion des affaires. Procéder ainsi peut présenter un inconvénient à long terme, mais cela donne aux placements une plus grande stabilité dans l'immédiat.